

Article paru le 30 novembre 2022

EcoDDS recourt à la compensation carbone



La concentration de PM2.5 dans une classe diminue de 44 % avec des purificateurs d'air



Sintra ouvre son nouveau centre de recherche pour le traitement de l'air
Le spécialiste de la collecte, la valorisation et le recyclage des déchets chimiques
EcoDDS s'appuie sur une sylviculture continue et naturelle pour atteindre la neutralité carbone de ses activités transport et collecte.

Le transport des déchets chimiques et leur traitement dans les usines génère des émissions de CO2. En complément d'un plan existant de limitation de ces émissions, **EcoDDS** prend la voie de la compensation carbone aux côtés de Carbon Forest. Une démarche qui lui a permis de compenser 2500 tonnes de carbone en 2022.

Carbon Forest s'appuie sur une sylviculture continue afin de maximiser le volume du carbone stocké dans les forêts. Ces espaces forestiers sont situés sur l'ensemble du territoire français, permettant une proximité avec les activités à compenser. Dans le cadre de cette démarche, **EcoDDS** délivre à ses 800 entreprises adhérentes des certificats de CO2 « Carbon Forest », certifiés par Bureau Veritas. Ces certifications témoignent de l'effort engagé par la filière pour tendre vers la neutralité carbone.

Des dispositifs de réduction carbone

La compensation carbone voulue par **EcoDDS** s'ajoute à un ensemble d'actions déjà engagées. Pour réduire son empreinte carbone, le spécialiste de la collecte a misé sur l'organisation d'un maillage territorial exhaustif, avec 6000 points de collecte en France et sur l'optimisation des trajets de tournée de collecte « *grâce à une planification et un seuil minimal de déchet pour chaque collecte* ».

En outre, **EcoDDS** a mis en place un dispositif complémentaire un procédé innovant permettant de recycler les pots de peinture et d'enduits. En recyclant séparément les métaux des plastiques et du contenu liquide, ce spécialiste participe à la valorisation des matériaux collectés, réduisant ainsi l'empreinte carbone de la filière.